

Communiqué de presse – Toulouse, le 10 janvier 2020

**La société INDIGO[®] weel, en partenariat avec
la Ville de Balma, propose depuis le 9 Janvier 2020
une extension du service de vélos et e-scooters partagés
sur la commune.**



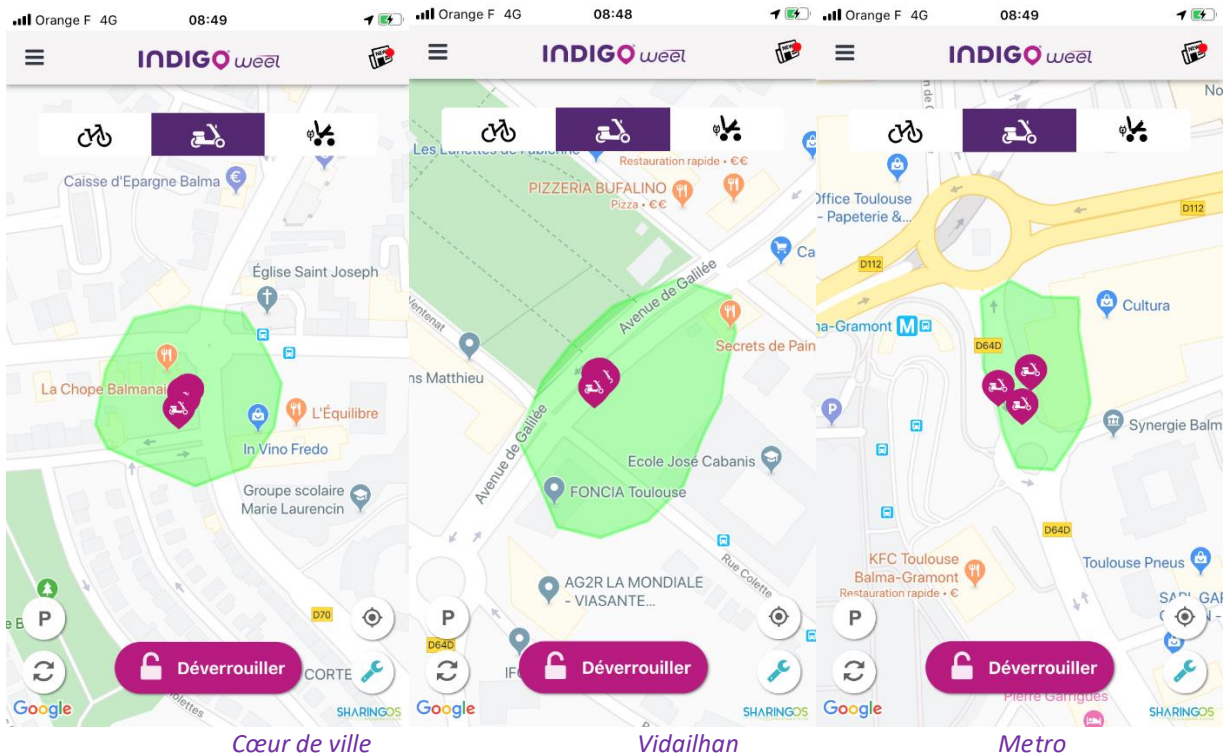
Fruit d'une collaboration entre la Ville de Balma et INDIGO[®] weel, ce service innovant est disponible depuis le 9 janvier 2020 dans la commune. Il permettra aux habitants de pouvoir se déplacer sur la commune et ses environs en utilisant des vélos ou des scooters électriques en libre-service.

3 nouvelles stations du service Indigo weel sont ouvertes dans la ville de Balma, pouvant accueillir au total 18 vélos et 18 scooters électriques en libre-service. Cette flotte supplémentaire sera commune avec celle actuellement en service sur la ville de Toulouse et permettra de simplifier les déplacements entre les deux communes.

Ces véhicules seront entretenus et rechargés régulièrement par les équipes opérationnelles de la start-up du groupe Indigo.

Les 3 stations virtuelles sont :

- Cœur de ville, à côté de la place de la Libération.
- Vidailhan, en face du parc Vidailhan, avenue de Galilée.
- Métro Balma Gramont, sur le trottoir du Cultura.



Les usagers devront prendre et restituer les véhicules sur les zones marquées en fonds vert dans l'application. En dehors de cette zone la restitution n'est pas possible.

Pour le scooter, il est également possible de bénéficier de la fonctionnalité « Pause » lorsque le client se retrouve « hors zone verte ». Cela lui permet de faire une pause sur son trajet tout en conservant son véhicule pendant le temps de son rendez-vous. La course continue et le scooter est sécurisé jusqu'au retour du client ; pendant la pause, le client est facturé au prix normal du service, sans supplément.

Les scooters électriques sont limités à 50 km/h, il sera donc nécessaire de prendre les voies appropriées pour se rendre à Toulouse ou en revenir.

Il est conseillé de porter un casque et une tenue adéquate pour rouler à vélo.

INDIGO® weel confirme ainsi sa volonté d'étendre ses services de mobilité partagée au-delà du cœur historique de Toulouse avec une carte renouvelée permettant de réaliser des trajets toujours plus nombreux.

Vincent TERRAIL-NOVES, Maire de Balma, s'est déclaré « très heureux d'accueillir Indigo weel à Balma, première ville de la Métropole toulousaine, en dehors de Toulouse, à proposer ce type de service à ses habitants. C'est un projet qui nous tenait à cœur, sur lequel nous travaillons depuis plus d'un an, et qui correspond parfaitement à notre volonté de développer sur la commune une nouvelle offre de transports alternatifs et respectueux de l'environnement. Elle est en outre complémentaire des offres de transports en commun (métro, bus) et de covoiturage (Auto-Stop Lib) déjà présentes à Balma. Le service de libre accès à des scooters électriques et des vélos proposé par Indigo weel est amené à évoluer dans le temps, en fonction des attentes et des besoins des Balmanaises et des Balmanais. »

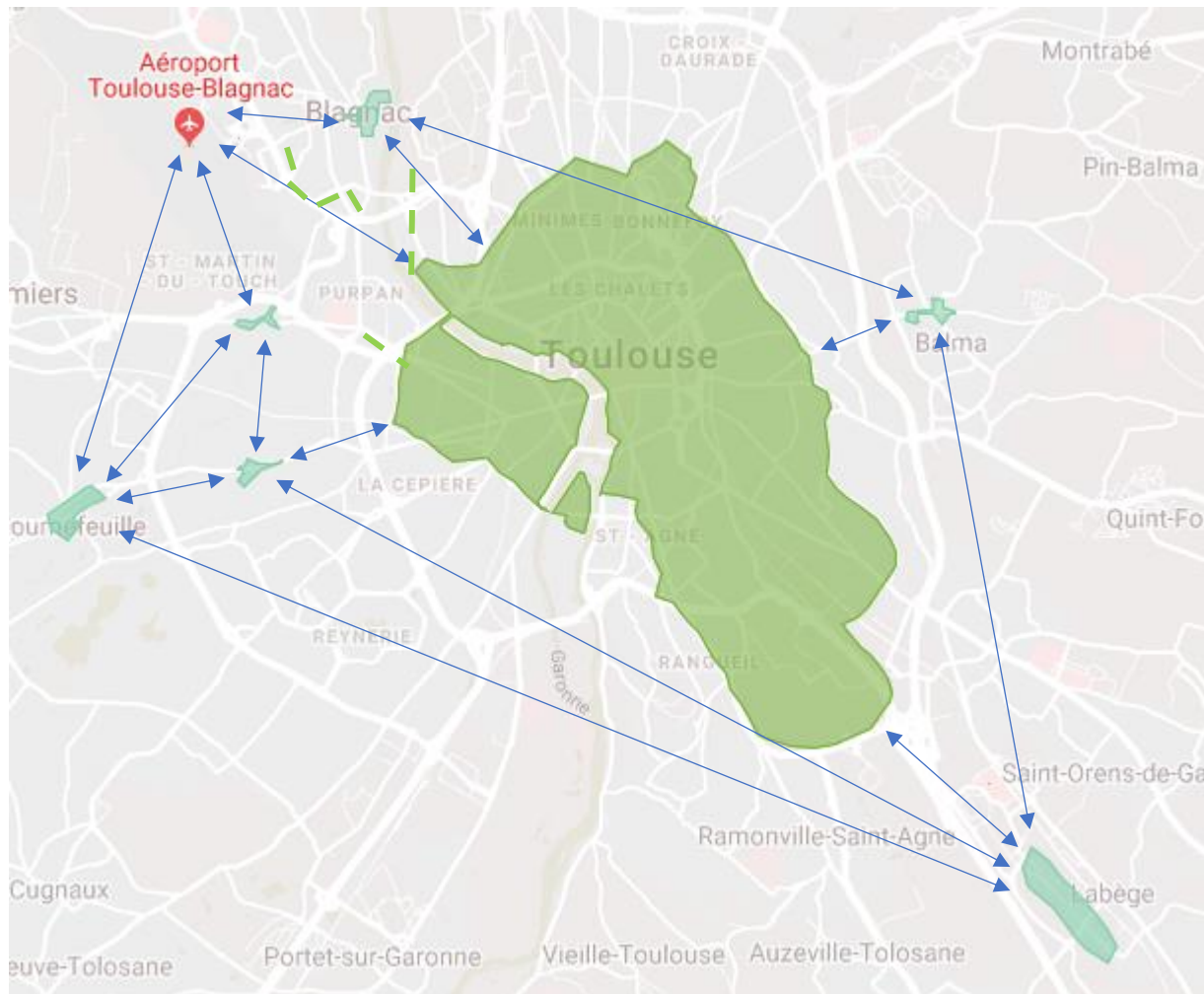
La flotte de véhicules mise à disposition des Balmanais est la même que celle mise à disposition sur la commune de Toulouse et sur la station de l'Aéroport de Toulouse Blagnac pour les scooters. Il sera donc possible de prendre ou restituer les véhicules à tous les endroits marqués d'un fond vert sur la carte de l'application.

A titre d'exemple :

- un trajet en scooter entre le Métro de Balma Gramont et l'Aéroport de Toulouse Blagnac se fera en 30 minutes et coûtera moins de 9€ pour 2 personnes (le scooter est équipé et assuré pour deux !)
- Un trajet en vélo entre Vidailhan et la place du Capitole en vélo se fera en 25 minutes et coûtera environ 1,2€.

Afin de mailler le territoire de Toulouse Métropole, Indigo weel cherche à créer des partenariats similaires avec les communes de la métropole pour créer des alternatives de mobilité durables sur le territoire Occitan.

La carte ci-dessous montre les différentes routes qui sont en cours d'ouverture :



- — — chemin conseillé pour se rendre en e-Scooter INDIGO® weel à l'aéroport
- zones vertes = zones de stationnement autorisées par la Métropole et INDIGO® weel
- ↔ = exemples de trajets possibles en e-Scooters INDIGO® weel

INDIGO® weel créé régulièrement des « îlots », véritables stations de mobilités durables en périphérie de Toulouse.

Combien ça coute ?

Les e-Scooters et les vélos permettront de faire des déplacements (à deux en Scooter) avec un véhicule propre et durable à des tarifs très attractifs. Ils seront accessibles au prix de 0,28 € la minute pour le scooter et 0.05€ pour le vélo. Une tarification dégressive est proposée pour le scooter et des minutes sont offertes pour le vélo.

- pour 10 € rechargés, 1 € sera offert en supplément (équivalence de 0,26 € par minute pour le scooter ou de 20 minutes offertes pour le vélo),
- pour 25 € rechargés, 5,5 € seront offerts en supplément (équivalence de 0,23 € par min pour le scooter ou 60 minutes pour le vélo),
- pour 75 € rechargés, 25 € seront offerts en supplément (équivalence de 0.22 € par min pour le scooter ou 500 minutes pour le vélo).

Il reste bien-entendu possible de réserver son e-Scooter à l'avance au prix d'1 € les 10 minutes et ce jusqu'à l'heure de fermeture afin d'en profiter au-delà des horaires du service (service ouvert de 5H00 à 23H00).

A qui s'adressent les e-Scooters et le vélo ?

Pour le scooter :

Ces e-Scooters ont été conçus pour être partagés au sein de la communauté de clients INDIGO® weel. Ils s'adressent aux personnes inscrites sur l'application mobile et dont les justificatifs (carte d'identité ou passeport + permis A, B ou AM) ont été validés par le service client (sous 24 heures). Il faut donc avoir 18 ans minimum.

Deux casques de tailles différentes équipent ces véhicules (+ charlottes et gilet jaune), afin de pouvoir voyager à deux personnes.

Pour le vélo :

Le vélo peut être utilisé par les personnes ayant au minimum 16 ans. Il est conseillé de porter un casque pour la sécurité des cyclistes.

Où stationner ces e-Scooters ?

Afin de faciliter l'identification des parkings à vélos où les usagers peuvent se garer Indigo® weel a créé une carte spécifique consultable dans son App. Dans le cas des 3 stations de Balma, les zones vertes sont aussi signalées sur l'App.

Cette carte est visible en appuyant sur l'icône « P » de la carte principale.



Le parcours client :

Sécuriser les vélos en les prenant en photo à la fin de chaque location

Afin d'inciter les usagers au bon stationnement des vélos, Indigo® weel demande à ses usagers de prendre une photo obligatoire pour clôturer chaque location. Cette photo doit :

- être bien prise (pas floue ou mal cadrée)
- mettre en valeur le vélo bien stationné sur du mobilier urbain prévu à cet effet avec le câble rouge bien fixé à ce point d'encrage,
- avoir le numéro de série du vélo bien visible



Un accompagnement sur-mesure

Un service de mise en relation est disponible sur l'application elle-même ainsi qu'un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Une assurance spécifique a été souscrite par INDIGO® weel pour les éventuels problèmes liés à l'état du véhicule. Les clients restent responsables de leurs actes et c'est pourquoi il est obligatoire de conduire équipé et dans un état de santé compatible avec les réglementations en vigueur.

INDIGO® weel permet enfin de passer son permis AM à des prix réduits toute l'année chez l'Ecole de Conduite Française (ECF).

A propos d'INDIGO® weel, première plateforme de mobilité multimodale française

En Octobre 2017, INDIGO lançait sa nouvelle filiale INDIGO® weel pour répondre aux différents enjeux urbains actuels (congestion des villes, besoin d'alternatives à la voiture individuelle, intermodalité...). Ainsi naissait **le premier service de vélo en free-floating français : une offre de transport responsable, flexible et simple d'utilisation**. Deux ans après son lancement, plus de 5000 vélos ont été déployés dans 7 villes en France. On compte 90 000 utilisateurs actifs et bientôt plus d'un million de trajets effectués.

Aujourd'hui, INDIGO® weel accélère sa stratégie de diversification et se positionne rapidement comme **la première plateforme multimodale française qui associe sur une seule et même application un éventail croissant de solutions de mobilité urbaines** (vélos, vélos électriques et scooters électriques). Dès 2019, l'entreprise sera l'un des seuls acteurs à proposer à ses villes partenaires une application de référence pour couvrir tous les besoins de déplacements urbains.

A propos d'Indigo

INDIGO est un Groupe français, leader mondial du stationnement et de la mobilité individuelle, qui emploie 20 000 personnes dans 11 pays et plus de 750 villes. Il est le seul opérateur du secteur à être présent sur quatre continents et sur tous les types de stationnement : voirie, parcs en ouvrages, parcs privés mutualisés. Indigo exploite plus de 5 380 parkings dans le monde, avec plus de 2.3 millions de places de stationnement, et plus de 3000 km de voirie. Indigo accompagne les collectivités et les acteurs privés (hôpitaux, centres commerciaux, gares, aéroports, universités ...) et développe des solutions de mobilité innovantes pour faciliter les déplacements des usagers en ville.

En juin 2016, Indigo lance OPnGO, seule application qui offre une nouvelle expérience de stationnement, incluant la recherche d'itinéraire, puis la meilleure place au meilleur prix. Avec OPnGO, le parcours client évolue vers plus de liberté, plus de choix et plus de personnalisation.

Début 2017, fort de son expérience en voirie à travers le monde, Indigo crée Streeteo, pour accompagner les collectivités françaises dans la réforme du stationnement payant, faisant de cet enjeu une opportunité pour fluidifier les centres villes.

Enfin, en octobre 2017, Indigo franchit une nouvelle étape et lance INDIGO® Weel, devenant ainsi le seul acteur français à proposer une offre de vélos en libre-service sans station, destinée aux pays dans lesquels le Groupe est implanté.

Indigo est un acteur global à l'ancrage local reconnu détenu à 100% par Infra Foch Topco. Infra Foch Topco est maintenant détenue à hauteur d'environ 47,1% par Crédit Agricole Assurances, 32,9% par Mirova, 14,2% par MEAG, 0,5% en autocontrôle et pour le solde par le management du Groupe.

A propos de Balma

Balma est une ville de près de 17 000 habitants, située à l'Est de Toulouse. Elle est l'une des 37 communes de Toulouse Métropole. En 2019, seulement trois ans après avoir obtenu une 2e fleur, Balma s'est vue décerner une 3e fleur par le label Villes et Villages Fleuris, consacrant ainsi ses efforts dans le domaine de l'environnement et de la préservation du cadre de vie. Ville reconnue au plan culturel et sportif pour la richesse et la vitalité de son tissu associatif, elle a

également reçu en 2018 le label Ville active et Sportive « trois lauriers ». Son Maire est, depuis 2014, Vincent Terrail-Novès.

CONTACTS PRESSE :

Indigo well / Rumeur Publique

Lucie DAUDIGNY – 06 77 20 71 11

Pauline FLORENTIN -- 06 24 48 32 70

Indigo@rumeurpublique.fr

Ville de Balma

Jean-Christophe CORNETTO : 06 73 51 91 71

jean-christophe.cornetto@mairie-balma.fr